

PROGRAMME DE NÉGO 2026

CE QUE LA CFDT EXIGE POUR DES AVANCÉES CONCRÈTES

La réunion du 6 janvier 2026 a permis à la **CFDT** de porter clairement ses revendications et ses priorités de négociation pour 2026. Quatre sujets ont structuré les échanges : la poursuite des négociations en cours, les négociations obligatoires et les accords arrivant à échéance, les thèmes proposés par l'employeur et les négociations revendiquées par la **CFDT** pour obtenir de véritables avancées pour les salariés.

Poursuite des négociations en cours :

- | | | |
|---|--|--|
|  Aide aux aidants |  RSE |  Complémentaire santé |
|  prochaine réunion le 3 février |  prochaine réunion le 3 février |  1ère réunion de négociation sur l'accord de méthode le 19 janvier |

Négociations obligatoires et accords arrivant à leurs termes, relatifs à :

 **A la négociation salariale 2027 obligatoire**

 **Aux paramètres de l'intéressement**

 **Aux annexes techniques de l'intéressement**

 **Au travail à distance (accord arrivant à échéance au 1er décembre 2026)**

Négociations proposées par l'employeur :

 **La formation professionnelle afin de tenir compte des incidences de la transposition dans la loi des ANI sur les champs de la formation et de la RSE**

 **La santé au travail à travers la révision de paramètres du Protocole d'accord du 16 novembre 2012 relatif à la sécurité et aux conditions de travail (à durée indéterminée).**



La CFDT revendique l'ouverture de négociations sur les thèmes suivants

titres-restaurant

mobilités internes

un suivi des Conseils de discipline

prime de fonction

extension du Ségur aux salarié·e·s encore exclus de ce dispositif

l'utilisation de l'Intelligence Artificielle

santé, sécurité et conditions de travail

complémentaire santé, avec en priorité la révision de la structuration de la cotisation

Astreintes, travail du dimanche et jours fériés dans les UGECAM

Face aux revendications de la **CFDT**, l'employeur a d'ores et déjà apporté quelques réponses.

Sur les titres-restaurant, aucun engagement concret n'est pris.

Les primes de fonction sont renvoyées à 2027, malgré les inégalités existantes et la colère de l'ensemble des organisations syndicales.

L'extension du Ségur reste conditionnée à des financements, sans perspective, aujourd'hui, pour les salariés exclus.

Sur l'intelligence artificielle, l'employeur refuse toujours un cadre national, alors même que les outils sont déjà déployés et impactent les conditions de travail.

Les astreintes, notamment dans les Ugecam, font l'objet d'annonces prudentes sans garanties, et le suivi des conseils de discipline comme les mobilités internes sont renvoyés à des travaux ultérieurs.

Pour la CFDT, ces réponses sont inacceptables car bien trop insuffisantes.

Nous exigeons de vraies négociations et des avancées concrètes pour les salariés en 2026.

l'Ucanss portera les demandes des OS et que le Comex décidera du programme de négociation définitif